

**Numéro 38**

**Décembre 2017**



**BULLETIN DE  
LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE**

---

---

**Principe du Bulletin :**

**Cette brochure est la recension et la présentation des informations  
que vous avez adressées à la Société de juin à décembre.  
Il en est le reflet le plus fidèle possible.**

**Société d'étude du XVII<sup>e</sup> siècle**

a.b.s. de l'Université de Paris IV-Sorbonne  
U.F.R. d'Occident Moderne (centre Roland Mousnier)  
1, rue Victor Cousin, F-75230 PARIS cedex 05  
Responsable du Bulletin : Mathieu SERVANTON  
[mathieu.servanton@gmail.com](mailto:mathieu.servanton@gmail.com)

# Appels à contribution

---

■ **REPENSER LA MUSIQUE EN FRANCE À L'ÉPOQUE BAROQUE.** Depuis la parution du livre de James Anthony sur la musique baroque française en 1974, les recherches sur la musique jouée et composée en France durant l'époque baroque se sont enrichies de nombreuses connaissances et de nouvelles approches. Ce renouveau dans la recherche a été accompagné, en France, par l'implication forte d'institutions qui ont favorisé les échanges entre musiciens et chercheurs (Centre de Musique Baroque de Versailles, Institut de Recherche sur le Patrimoine Musical en France – devenu Institut de Recherche en Musicologie (IReMus) – Fondation Royaumont, Centre culturel de rencontre d'Ambronay, entre autres). Et pourtant, on constate que les études sur la musique française n'ont pas une visibilité analogue à celles des musiques allemandes et italiennes. Le 350<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de François Couperin en 2018 offre aux chercheurs et aux interprètes une occasion de réévaluer les travaux antérieurs, et de mener une réflexion plus large sur les perspectives de recherche sur la musique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en France. En écho aux *Goûts réunis* et aux *Nations* de Couperin, ces réflexions concerneront un périmètre géographique élargi aux échanges internationaux et permettront de dégager de nouvelles pistes pour l'avancée des connaissances. Le présent colloque souhaite regrouper les communications autour de huit grands axes qui orientent ces nouvelles approches : Historiographie / Approches culturelles / Transferts culturels / *Performance studies & practice* / Pédagogie de la musique / Analyse musicale / Innovations techniques / Médiation et diffusion. Une place particulière sera réservée dans le colloque aux interprètes et aux échanges entre musicologues et interprètes. Les propositions articulant recherche et pratique musicale sont donc les bienvenues. Ce colloque se tiendra du 20 au 23 juin 2018, successivement à Paris, Versailles et

Royaumont. Il est organisé par l'Institut de Recherche en Musicologie (IReMus), le Centre de Musique Baroque de Versailles (CMBV) et la Fondation Royaumont, l'Université de Paris-Sorbonne et la Bibliothèque nationale de France.

Date limite d'envoi : **31 janvier 2018.**

Réponses à adresser à :

**RethinkMusicFBE2018@cncrs.fr**

■ **VERSAILLES : ARTISTES ET COLLECTIONS ROYALES ET PRINCIÈRES (FRANCE, FIN XV<sup>e</sup> - FIN XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE) - L'ARTISTE CRÉATEUR.** Lorsque François I<sup>er</sup> confie à Primatice, envoyé à Rome, la mission de rapporter des moulages d'antiques pour Fontainebleau, le roi de France entend bien enrichir sa collection, encore balbutiante, de sculptures témoignant de son goût pour les choses du passé, mais aussi de son rêve tout politique de voir Fontainebleau devenir « une nouvelle Rome », selon le mot complaisant de Vasari. Quand Louis XIV confie à Adam Van der Meulen la réalisation de quatre vues de résidences royales pour le décor de sa chambre à Saint-Germain-en-Laye, l'artiste n'aurait certainement pas imaginé que ses peintures seraient présentées, quelques années plus tard, avec les chefs-d'œuvre des collections versaillaises. Enfin dans les années 1770-1780 le comte d'Angiviller organise pour Louis XVI la commande de vastes compositions peintes ou sculptées sur le thème de l'histoire du royaume, afin de doter le futur Museum royal de collections « patriotiques » mises à la disposition des artistes et du public par un souverain éclairé. En proposant d'explorer le rôle polyvalent des artistes dans la construction, l'organisation et la gestion des collections royales et princières françaises (y compris celles des cardinaux-ministres), cette série de journées d'études a l'ambition d'entamer un travail interdisciplinaire autour de l'histoire sociale et politique des collections à l'époque moderne, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle à la fin de l'Ancien Régime. La place de l'artiste dans les processus complexes qui régissent l'élaboration des collections mérite en effet un questionnement réunissant historiens, historiens de l'art, conservateurs, sociologues

de l'art et croisant les champs et objets d'étude. Trois journées y seront consacrées : la première vise à explorer le rôle de l'artiste comme créateur ; la seconde cherchera à comprendre le rôle de l'artiste comme intermédiaire ou médiateur ; la troisième s'interrogera sur l'artiste gestionnaire de l'espace et du contenu des collections royales ou princières. Nombreuses sont les études qui, depuis un demi-siècle, se sont intéressées aux rapports entre l'art et la société, en particulier à travers le prisme du collectionnisme, dans la lignée des études fondatrices de Francis Haskell et d'Antoine Schnapper. Les questions du statut de l'artiste et du « métier de peintre » ont connu un important renouvellement (M. Warnke, J.-M. Montias, N. Heinich) grâce à des travaux incluant le rôle des institutions académiques, l'influence du contexte politique et la question fondamentale de la transformation des publics. Le goût des amateurs et collectionneurs (Ch. Guichard), la pratique de la commande, du patronage, du mécénat, le rôle des marchands et des divers intermédiaires dans la mise en place du marché de l'art (G. Glorieux), la naissance des musées (D. Poulot) à partir des collections royales ou particulières sont autant de thématiques qui, elles aussi, ont bénéficié de l'attention d'historiens de l'art, d'historiens et de sociologues de l'art. Dans l'histoire de la production des œuvres collectionnées, l'amont (mécénat, contexte matériel et culturel) et l'aval (réception, sociologie des collectionneurs, des regards, des objets) sont des champs qui ont déjà bénéficié d'un défrichage. Mais force est de constater le très faible nombre d'études (au-delà de rares monographies) qui s'interrogent sur le rôle qu'ont pu jouer les artistes dans la construction ou la transformation des collections royales et princières françaises à l'époque moderne. À l'occasion de cette première journée d'études autour de « l'artiste créateur », de multiples questions peuvent être posées afin de contribuer à une histoire sociale voire politique du collectionnisme qui s'intéresserait aussi aux producteurs (d'originaux ou de copies). Les thèmes et les genres connaissent-ils une évolution du fait de la commande pour les collections ? L'artiste employé à cet effet puise-t-il son inspiration dans d'autres collections ? Le rapport au modèle italien à la Renaissance, puis aux grands modèles européens (collections de Rodolphe II, Philippe IV, Charles I<sup>er</sup>, Christine de Suède, collections des souverains

pontifes et de leurs neveux, mais aussi de Mazarin, Olivares ou Gaston d'Orléans) doit être posé notamment pour le XVII<sup>e</sup> siècle où la possession et l'ostentation d'une riche collection déterminent et signent la puissance culturelle du monarque. Le rôle de l'artiste dans la recomposition ou le parachèvement d'une collection exogène mérite un questionnement : ainsi de Poussin et Stella à qui Richelieu fit appel pour compléter le décor du grand cabinet du château de Richelieu après l'acquisition des tableaux du studiolo d'Isabelle d'Este. Dans ces conditions fortement contraintes, quelle peut être la liberté créatrice de l'artiste qui doit – comme plus tard Mignard pour la Petite Galerie — se conformer à une nécessaire harmonie d'ensemble, et à des proportions strictement imposées ? Qui sont les artistes employés par les souverains et les Princes ? Leur origine géographique, sociale, leur milieu culturel diffèrent-ils de ceux des artistes qui ne créent pas spécifiquement pour les collections ? Leurs conditions de travail sont-elles différentes ? La question du statut des « producteurs d'art » dans le contexte du collectionnisme royal doit être posée puisqu'elle recoupe celle du rapport de l'artiste au souverain de manière plus générale. Quels sont les bénéfices socio-symboliques à travailler à l'enrichissement de la collection royale ? Du prestigieux artiste « invité », qui demeure la norme jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, à l'artiste académicien désormais jugé par un public dans le cadre du Salon, une évolution, qui n'est pas nécessairement linéaire, pourra être brossée. À partir de quelles sources peut-on connaître le rôle des artistes dans la construction des collections artistiques des souverains ? En effet, à une époque où l'on assiste à la raréfaction du contrat – du fait, notamment, du mécénat d'État – quelle documentation, au-delà des œuvres elles-mêmes, permet d'appréhender à la fois le goût du souverain, les choix esthétiques, politiques, mis en œuvre dans la relation avec les artistes désignés ? La place du présent diplomatique pourra être également abordée, dans la mesure où l'on peut retracer la commande d'une ou plusieurs œuvres par des souverains étrangers à des artistes de renom (une constante de ce phénomène) dans le but d'en faire don aux rois de France : le cas le plus fameux des présents italiens à François I<sup>er</sup> (la Vénus de Lorenzo Costa offerte par François II de Gonzague, les tableaux de

Raphaël envoyés par Léon X, la « corne de licorne » enchâssée par Tobia et offerte par Clément VII...) pourra être complété par des exemples plus tardifs ou de provenances différentes. Et qu'en est-il des princes eux-mêmes artistes, ou des artistes eux-mêmes collectionneurs, créateurs d'une collection en somme, qui peuvent léguer à leur commanditaire un cabinet d'art et de curiosités ? Enfin, quelles sont les mutations (sociales, esthétiques, voire économiques) induites par les bouleversements que connaît le monde des arts au XVIII<sup>e</sup> siècle, où les collections royales se développent via l'institutionnalisation du Salon mais aussi sous l'impulsion du projet de Museum royal durant les quinze dernières années de l'Ancien Régime ? Afin d'éviter l'écueil de la juxtaposition de cas particuliers ou de monographies, les communications thématiques et une approche diachronique seront privilégiées : l'histoire et la sociologie récentes des objets et des acteurs du monde de l'art nous invitent à explorer la position de l'artiste employé par les souverains et les princes dans la construction des collections – d'abord royales ou privées, plus tard dans l'optique du projet de Museum royal des arts – et les conséquences de ces commandes sur le statut de l'artiste, qu'il soit artiste de cour ou extérieur à celle-ci, avant le temps des académies, durant l'âge d'or de celles-ci et au siècle des Lumières. En peinture, en sculpture, en orfèvrerie, tapisserie ou numismatique, dans le domaine de l'architecture où les artistes sont invités à concevoir ou rénover les espaces accueillant les collections, la plupart des domaines artistiques sont concernés par cette création ou cette recreation : il ne faut en effet pas oublier la réalisation de copies et de moulages, d'antiques ou de modernes, visant généralement à combler les manques des collections royales, sans oublier le phénomène de la restauration. Ces quelques pistes ne sont pas limitatives et les organisateurs veilleront à prendre en compte toutes les propositions. Les études de cas seront acceptées dès lors que l'auteur proposera une montée en généralité en conceptualisant ou en offrant des comparaisons à différentes échelles. Les communications, d'une durée de 30 minutes, pourront être prononcées en français ou en anglais.

Les propositions de communication, composées d'un titre, d'un résumé d'une

vingtaine de lignes et d'un court CV (en indiquant le rattachement administratif) sont à envoyer **avant le 31 janvier 2018** à [delphine.carrangeot@uvsq.fr](mailto:delphine.carrangeot@uvsq.fr)

## *Actes de colloques & publications*

---

### Publications sur le XVII<sup>e</sup> siècle :

■ **CONSTANT (Jean-Marie) et GATULLE (Pierre) (dir.), *Gaston d'Orléans, Prince rebelle et mécène*, Rennes, PUR, 2017, 287p.** Gaston d'Orléans (1608-1660) est un prince rebelle qui s'oppose à son frère Louis XIII et surtout au cardinal de Richelieu, non par simple jalousie mais en raison d'un désaccord profond sur la gestion politique du royaume. C'est aussi un prince mécène, humaniste et collectionneur, passionné d'art, de culture, de livres, d'architecture et de botanique. Richement illustré, ce catalogue donne à voir une partie de son précieux cabinet de curiosités, connu en son temps comme « un des plus riches cabinets de l'Europe ».

■ **MASSON (Rémi), *Défendre le roi. La maison militaire au XVII<sup>e</sup> siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 424 p.** La Maison militaire du roi n'est qu'une simple garde personnelle du souverain et de la famille royale au début de l'époque moderne. Elle connaît toutefois une véritable impulsion à partir du règne de Louis XIII et devient le fer de lance de l'armée du roi de France au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle ne s'organise cependant qu'avec le gouvernement personnel de Louis XIV. Grâce à des réformes profondes, le roi destine les corps de sa garde à devenir des troupes d'élite au combat. Ceux-ci doivent servir à la tête de son armée, tout en continuant à assurer la protection rapprochée du souverain. Employée sans relâche sur les champs de bataille, la Maison militaire du roi illustre ainsi la prise en main de l'appareil militaire par Louis XIV.

■ **MEYER (Véronique), *Pour la plus grande gloire du roi : Louis XIV en thèses*, coédition Centre de recherche du château de**

**Versailles / PUR, 2017, 372 p.** C'est au XVII<sup>e</sup> siècle en France que la thèse illustrée connaît son apogée. À l'exemple de Richelieu et de Mazarin, Louis XIV accorda aux thèses une place de choix dans la diffusion de son image. De 1638 à 1704, plus de 130 thèses de philosophie, théologie, droit et médecine lui furent dédiées. Même si certaines sont destinées à son père, à sa mère ou aux parlements de province, il apparaît en haut de l'affiche en personne ou par ses armoiries. Les étudiants étaient issus de l'entourage royal, fils de ministres ou de parlementaires, membres de congrégations religieuses, et quelquefois même étrangers. Courtisans, parlementaires et ecclésiastiques de haut rang participaient à la soutenance publique où le candidat et sa famille adressaient des éloges au roi. On y distribuait des affiches ornées de son portrait - ou d'une allégorie à sa gloire - exécutées par les meilleurs artistes du temps, aussi les dépenses engagées étaient-elles considérables. Soutenues à Paris, mais également en province et à l'étranger, les thèses, et avec elles l'image du roi, pénétraient les demeures des Français et se diffusaient à l'extérieur du royaume. Cet ouvrage décrit successivement la place des thèses dans le cursus universitaire, leur soutenance, leur dédicace et leur diffusion ainsi que l'élaboration de leurs illustrations, en insistant sur le rôle des peintres, graveurs et éditeurs. Il montre comment elles rendent compte de l'histoire du roi et de l'évolution de son portrait physique et moral. Ce volume est accompagné d'un catalogue, abondamment illustré, des thèses dédiées au roi.

■ **ROULET (Éric), *La Compagnie des îles de l'Amérique 1635-1651 Une entreprise coloniale au XVII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2017, 809 p.** La Compagnie des îles de l'Amérique fut créée à l'initiative de Richelieu en 1626 dans le but de coloniser les Petites Antilles et d'organiser le commerce transatlantique. Cette interprétation de la genèse de la pensée coloniale en France retrace donc l'évolution du développement de l'empire colonial français au XVII<sup>e</sup> siècle, au moment de la montée en force des rivalités impériales entre les puissances de l'Europe de l'Ouest.

■ **SOLNON (Jean-François), *Versailles. Vérités et légendes*, Paris, Perrin, 2017, 240 p.** Le château de Versailles est l'incarnation du génie français et près de 10 millions de

personnes le visitent chaque année. Le monument nous est si familier qu'on croit en connaître tous les recoins et les secrets. À tort. Est-il vraiment né de la jalousie de Louis XIV envers Fouquet ? Faut-il y voir le chef-d'œuvre de l'art classique ? Est-il le lieu à la fois des fêtes permanentes et du pouvoir absolu ? Que sait-on au juste de l'élaboration et de la fonction des Grands et des Petits Appartements, du Grand et du Petit Trianon, du parc et des grandes eaux ? Versailles a-t-il été le luxe inutile et ruineux dénoncé par les adversaires de la monarchie ? A-t-il été délaissé après la mort du Roi-Soleil ? Napoléon l'a-t-il détesté et Louis-Philippe sauvé ? Les légendes ne manquent pas sur ce monument au carrefour de la mythologie nationale, de la vie quotidienne de la Cour, de l'exercice du pouvoir, de l'architecture et des beaux-arts. Le propos de ce livre est d'en faire litige et de bousculer les semi-vérités.

■ **TRICOIRE (Damien), *La Vierge et le Roi. Politique princière et imaginaire catholique dans l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUPS, 2017, 453 p.** À l'époque baroque, Dieu était considéré comme un acteur politique : les contemporains croyaient qu'il maîtrisait le destin des rois et de leurs sujets. Les princes cherchaient à gagner les faveurs célestes et à se présenter comme des favoris du Seigneur. Notamment, de nombreux princes catholiques vouèrent leur royaume ou principauté à la Vierge. Mais souvent ils se heurtaient à une contestation tant religieuse que politique. Tout le monde était loin de croire que le prince et sa politique plaisaient au Seigneur et à la Vierge. Cet ouvrage examine les imaginaires, actes rituels, projets et controverses politiques liés à cette atmosphère religieuse. Il se penche particulièrement sur le culte marial des princes catholiques et étudie comment les acteurs politiques envisageaient le pouvoir princier et les politiques étrangères sous l'influence de la culture de la Réforme catholique. Il explore notamment l'histoire du Vœu de Louis XIII, de la guerre de Trente Ans, du conflit entre la France et l'Espagne, de la Fronde et des aléas de la monarchie polonaise.

■ **VIROL (Michel) (éd.), *Louis XIV et Vauban, Correspondances et agendas*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017, 544 p.** Louis XIV et Vauban, commissaire général des fortifications du royaume, ont entretenu une

correspondance pendant quinze années, de la mort du ministre Louvois en juillet 1691 jusqu'en 1706, peu avant le décès de l'ingénieur. Pour la première fois est ici publiée l'intégralité de leur correspondance conservée aujourd'hui dans trois fonds d'archives (Service de la Défense à Vincennes, fonds privé Rosambo et fonds d'Aunay aux archives départementales de la Nièvre), soit 144 lettres (45 émanant du roi et 99 de Vauban) dont beaucoup étaient inédites. Chaque lettre est accompagnée d'un commentaire qui aide à comprendre la relation tissée entre l'ingénieur et le souverain. La correspondance montre des échanges très détaillés notamment sur les guerres, leurs dangers et les solutions choisies. Franchise de l'un et l'autre autorisent même certains débats sur des sujets assez éloignés de la fortification et des sièges. Certain de son dévouement, le roi laissait Vauban s'exprimer avec une totale liberté, lui permettant d'être l'un des rares grands serviteurs qui ait osé formuler son désaccord à propos de certaines décisions royales d'une importance stratégique pour le royaume. Ce livre présente aussi les agendas personnels de Vauban, qui contiennent les préparations de ses rencontres avec Louis XIV au cours du siège de Namur (1692) puis à la Cour. Ce sont des documents irremplaçables qui complètent les informations qu'avaient les historiens sur les dates et les contenus de ces audiences royales et témoignent pour certains du fonctionnement administratif du royaume. D'autres agendas publiés ici (agenda privé et agendas de préparation aux mémoires) permettent aussi de mieux appréhender les sujets possibles de leurs conversations en tête à tête. Les secrets de l'oralité échappent évidemment à l'historien, mais l'obstination bien connue de Vauban peut laisser penser qu'il s'est fait l'écho de la situation intérieure du royaume et a suggéré des réformes, surtout après son élévation au maréchalat en 1703. Les documents publiés sont donc exceptionnels par leur rareté.

■ **VO-HA (Paul), *Rendre les armes. Le sort des vaincus, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Ceyzérieux, Champ Vallon, 2017, 428 p.** Ce livre remet en question deux visions des guerres de l'époque moderne, celle de conflits ultra violents qui caractériseraient le temps des guerres de religion, du XVI<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle d'une part, et celle d'une guerre réglée et limitée en voie d'humanisation sous le

règne de Louis XIV d'autre part. L'hypothétique amélioration du sort des vaincus à partir des guerres de Louis XIV tient une grande place dans cette perception erronée de guerres réglées et limitées sous l'Ancien Régime, perçues comme « guerres en dentelles », représentations qui ouvrent la voie à toutes sortes de fantasmes sur la « guerre totale » qu'inventerait la Révolution française. Il s'agit ici de déconstruire ces images, en montrant que la culture de la reddition honorable est largement diffusée au XVI<sup>e</sup> siècle et que les infractions à cet horizon d'attente restent très nombreuses pendant le règne de Louis XIV.

## Études sur le XVII<sup>e</sup> siècle dans

### l'histoire moderne :

■ **CHAREYRE (Philippe), MENGES-MIRONNEAU (Claude), MIRONNEAU (Paul), PÉBAY-CLOTTES (Isabelle), (éd.), *Régicides en France et en Europe (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*. Actes du colloque international organisé à Pau les 17, 18 et 19 juin 2010, par la Société Henri IV, le Musée national du château de Pau et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour - ITEM, Droz, 2017, 570 p.). Actes du colloque international organisé à Pau les 17, 18 et 19 juin 2010, par la Société Henri IV, le Musée national du château de Pau et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour - ITEM, Droz, 2017, 570 p.**

■ **LE ROUX (Nicolas), WREDE (Martin) (dir.), *Noblesse oblige. Identités et engagements aristocratiques à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2017, 198 p.**

## Études en langue étrangère

### sur le XVII<sup>e</sup> siècle :

■ **KNOTHE (Florian), *The Manufacture des meubles de la couronne aux Gobelins under Louis XIV : a Social, Political and Cultural History*, Turnhout, Brepols Publishers, 2016, 290 p.**

■ **MARÍÑEZ (Sophie), *Mademoiselle de Montpensier : Writings, Châteaux, and Female Self-Construction in Early Modern France*, Brill/Rodopi, 2017, 219 p.**

## ***Expositions et commémorations***

---

### **Anniversaires et commémorations célébrés en 2018 :**

Pour les événements touchant la France, la brochure annuelle détaillée des manifestations figure dans le répertoire officiel des célébrations nationales sous l'autorité scientifique du Haut Comité aux célébrations nationales, présidé par M<sup>me</sup> Danièle Sallenave, de l'*Académie française*. Des renseignements peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation aux Célébrations nationales, Direction des Archives de France, 56 rue des Francs-Bourgeois, F-75003 PARIS.

**Tél : 01 40 27 62 01**

**Fax : 01 48 87 17 91**

**Site Internet : <http://www.culture.fr>**

(rubrique « événements »).

### **Expositions en cours et à venir :**

**FRANCE :**

■ ***Le Massacre des Innocents. Poussin, Picasso, Bacon. Du 11 septembre 2017 au 7 janvier 2018. Domaine de Chantilly, Chantilly, France.***

■ ***Dessins de Nicolas Poussin. Du 11 septembre 2017 au 7 janvier 2018. Musée Condé, Chantilly, France.***

■ ***Dessiner pour bâtir. Le métier d'architecte au XVII<sup>e</sup> siècle. Du 13 décembre 2017 au 12 mars 2018. Archives nationales, Hôtel de Soubise, Paris, France.***

■ ***La France vue du Grand Siècle. Dessins d'Israël Silvestre (1621-1691). Du 14 mars 2018 au 25 juin 2018. Musée du Louvre, Paris, France.***

■ ***Pastels du Louvre des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Du 7 juin 2018 au 10 septembre 2018. Musée du Louvre, Paris, France.***

■ ***Rubens. Portraits princiers. Du 4 octobre 2017 au 14 janvier 2018. Musée du Luxembourg, Paris, France.***

■ ***De France et de Navarre. Portières de tapisserie d'après Charles Le Brun. Du 10 mars 2018 au 10 juin 2018. Musée National et domaine du Château, Pau, France.***

■ ***Le fabuleux destin des tableaux de l'Abbé Desjardins. Du 14 octobre 2017 au 27 janvier 2018. Musée des Beaux-Arts de Rennes, Rennes, France.***

■ ***Contemplations. Tableaux des églises de Bretagne. Du 14 octobre 2017 au 7 janvier 2018. Chapelle Saint-Sauveur, Saint-Malo, France.***

■ ***Visiteurs de Versailles 1682 – 1789. Du 22 octobre 2017 au 25 février 2018. Château de Versailles, Versailles, France.***

■ ***La splendeur des Lesdiguières. Le domaine de Vizille au XVII<sup>e</sup> siècle. Du 22 juin 2017 au 12 mars 2018. Musée de la Révolution Française, Vizille, France.***

■ ***Caravage à Rome, amis et ennemis. Du 21 septembre 2018 au 28 janvier 2019. Musée Jacquemart-André, Paris, France.***

■ ***Copier Caravage, Madeleine en extase. Du 9 septembre 2017 au 14 janvier 2018. Musée d'Art et d'Archéologie de Senlis, Senlis, France.***

## Informations diverses

---

■ *La donation Oscar Alzaga.* Du 11 juillet 2017 au 5 juin 2018. *Museo del Prado*, Madrid, Espagne.

■ *Murillo : les autoportraits.* Du 28 février 2018 au 21 mai 2018. *National Gallery*, Londres, Royaume-Uni. Du 31 octobre 2017 au 4 février 2018. *The Frick Collection*, New York, États-Unis.

■ *Visiteurs de Versailles 1682 – 1789.* Du 9 avril 2018 au 29 juillet 2018. *The Metropolitan Museum of Art*, New York, États-Unis.

■ *Tulipes, tabac, pêche au hareng. Peintures hollandaises du siècle d'or.* Du 7 avril 2018 au 19 août 2018. *Kunsthalle Bremen*, Brême, Allemagne.

■ *Réunis. De Quentin Metsys à Pierre Paul Rubens.* Du 5 juin 2009 au 31 décembre 2017. *Cathédrale Notre-Dame*, Anvers, Belgique.

■ *Michaelina.* Du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 3 septembre 2018. *Rubenshuis*, Anvers, Belgique.

■ *Emmanuel de Witt (1617-1692). Maître de la lumière.* Du 23 septembre 2017 au 21 janvier 2018. *Stedelijk Museum Alkmaar*, Alkmaar, Pays-Bas.

■ *Genovesino. Nature et invention dans la peinture du XVII<sup>e</sup> siècle à Crémone.* Du 6 octobre 2017 au 6 janvier 2018. *Musée Ala Ponzzone*, Crémone, Italie.

■ *Le Bernin.* Du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 4 février 2018. *Musée et galerie Borghese*, Rome, Italie.

### Aide à l'édition 2018 :

La Société d'Étude du XVII<sup>e</sup> siècle réserve chaque année une somme d'un montant maximum de **1500 euros** pour aider, sans exclusive de discipline, à la publication d'un ou plusieurs ouvrages traitant du XVII<sup>e</sup> siècle.

Son jury est constitué comme suit : C. Barbaferi, C. Callard, M. Cassan, J.-M. Constant, J. de Guardia, B. Donné, Y. Lignereux, S. Macé, O. Poncet, M. Pécharman, L. Susini, A. Tallon, J.-Y. Vialleton, J.-C. Waquet.

Les candidats peuvent adresser leur tapuscrit **jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2018** au Président de la Société d'Étude du XVII<sup>e</sup> siècle :

**Pr. Jean-Robert ARMOGATHE,**  
Cassiacum  
28 rue du Filoir  
45130 Meung-sur-Loire

### Prix XVII<sup>e</sup> siècle 2018 :

Depuis 1984, la Société d'Étude du XVII<sup>e</sup> siècle décerne chaque année un prix assorti d'une somme de **2300 euros**, ayant pour but d'encourager la diffusion d'un savoir rigoureux auprès du plus large public. Ce prix récompense, sans exclusive de discipline, un ouvrage traitant du XVII<sup>e</sup> siècle paru l'année précédente.

Son Jury est constitué comme suit : A. Bonzon, E. Bury, F. Charbonneau, M. Cojannot-Leblanc, J.-M. Constant, G. Declercq, A. Génétiot, A.-M. Goulet, D. Kolesnik, S. Macé, B. Pierre, I. Richefort, P. Soler, L. Susini



Les candidats peuvent adresser leur ouvrage jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2018 au Président de la Société d'Étude du XVII<sup>e</sup> siècle :

**Pr. Jean-Robert ARMOGATHE,**  
Cassiacum  
28 rue du Filoir  
45130 Meung-sur-Loire

## **Bulletin de la Société**

Il est rappelé aux lecteurs que le bulletin de la Société d'étude se nourrit des informations qu'ils nous font parvenir sur leurs activités (colloques, publications, séminaires. Le présent bulletin est le reflet de celles que vous nous avez envoyées ces derniers mois. Si vous souhaitez procéder à une annonce, il vous est loisible de nous en faire part en joignant directement le responsable par courriel à l'adresse suivante, 15 jours minimum avant sa date de parution :

**Société d'étude du XVII<sup>e</sup> siècle**  
**a. b. s. de l'Université de Paris IV-Sorbonne**  
**UFR d'Occident moderne (Centre Roland**  
**Mousnier)**  
**1 rue Victor-Cousin**  
**F-75230 PARIS cedex 05**

**[mathieu.servanton@gmail.com](mailto:mathieu.servanton@gmail.com)**

Les annonces parvenues trop tard à la rédaction du Bulletin pour paraître dans la version papier de celui-ci seront néanmoins consultables à travers sa version informatisée, accessible sur le site internet de la Société

## **Site internet :**

Le bulletin est toujours consultable en ligne à l'adresse suivante :

**<http://www.17esiecle.fr/>**

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

reconnue d'utilité publique

a. b. s. Université de Paris-Sorbonne

Occident Moderne

1, rue Victor-Cousin  
75230 PARIS CEDEX 05

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ  
ET D'ABONNEMENT À LA REVUE

POUR L'ANNÉE 2018



Prénom, Nom, Qualité : .....

.....

Adresse électronique : .....

Adresse postale : .....

Formule choisie :

- |  |      |
|--|------|
| <input type="checkbox"/> Simple adhésion à la Société pour 2018,<br>tarif France ou étranger★  | 23 € |
| <input type="checkbox"/> Adhésion à la Société et abonnement à la revue <i>XVII<sup>e</sup> siècle</i> pour 2018, tarif France (y compris DOM-TOM)                                 | 63 € |
| <input type="checkbox"/> Adhésion à la Société et abonnement à la revue <i>XVII<sup>e</sup> siècle</i> pour 2018, tarif étranger★  | 78 € |
| <input type="checkbox"/> Adhésion à la Société et abonnement à la revue <i>XVII<sup>e</sup> siècle</i> pour 2018, tarif étudiant (France ou étranger★,<br>joindre un justificatif) | 33 € |

Membre bienfaiteur. Au tarif correspondant à la formule choisie ci-dessus, j'ajoute librement la somme ci-contre :

..... €

Souhait du format d'envoi concernant le bulletin d'information bisannuel :

- Je souhaite recevoir désormais mon bulletin par courriel (format pdf).  
 Je souhaite continuer à recevoir mon bulletin par la poste, en version papier classique.

Date et signature : .....

Merci de retourner ce formulaire accompagné de votre chèque au trésorier principal  
de la Société, à l'adresse suivante :

Monsieur Éric Suire  
Trésorier de la Société d'étude du XVII<sup>e</sup> siècle  
9 bis, rue Renaud-Rousseau

17100 SAINTES

Un reçu fiscal sera envoyé sur simple demande à [tresorier17e@laposte.net](mailto:tresorier17e@laposte.net)

★ Les sociétaires résidant à l'étranger peuvent désormais payer par carte bancaire VISA ou MASTERCARD au moyen du site sécurisé de paiement fourni par « Le Pot Commun.fr »

Dans ce cas, renvoyer la fiche d'adhésion complétée par courriel à : [tresorier17e@laposte.net](mailto:tresorier17e@laposte.net)

Puis payer sur la page <https://www.lepotcommun.fr/pot/jlyn6evf>

Ils peuvent aussi réaliser un virement, en utilisant les coordonnées suivantes :

- Titulaire du compte : ASS STE D'ÉTUDE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE  
SORBONNE CENTRE ROLAND MOUSNIER, 1 RUE VICTOR-COUSIN, 75005 PARIS
- Banque : Le Crédit Lyonnais, Agence : Paris Quartier Latin
- IBAN : FR50 3000 2004 2100 0000 8935 V71
- BIC : CRLYFR

Pour toute question, contacter : [tresorier17e@laposte.net](mailto:tresorier17e@laposte.net)

